

CONDITIONS D'UTILISATION
DE LA MAISON DE LA VALLEE – capacité 40 personnes
Du 01/04 au 31/10



RANGEMENT DE LA SALLE

↳ La vaisselle (verres à pied, assiettes, tasses etc...) sera lavée, essuyée, et rangée dans les placards prévus à cet effet (voir descriptif).

↳ Les équipements de la cuisine (évier, gazinière, table, frigo) seront nettoyés.



↳ Les dessus de tables seront nettoyés par l'organisateur, et les tables seront remises en place par l'organisateur dans le local annexe. (Aucune table ne doit être présente dans la salle).

↳ Les chaises et/ou les bancs seront nettoyés et rangés dans le local annexe.

↳ Le carrelage de la cuisine devra être balayé et serpillé. Le matériel nécessaire est mis à disposition dans le local rangement à l'extérieur.

↳ Les poubelles seront vidées et déposées dans les containers à proximité de la salle.

↳ Débrancher le frigo et laisser la porte ouverte

**↳ Lors du départ, s'assurer que toutes les lumières soient éteintes,
que le chauffage soit éteint et
que toutes les portes soient fermées à clés.**